



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

santé

Question écrite n° 56278

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le nouveau centre d'infectiologie, opérationnel depuis le 1er avril 2009, permettant à des entreprises et des laboratoires publics et privés de travailler ensemble pour faciliter le développement de projets en faveur de la lutte contre les maladies infectieuses. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les actions futures qui seront menées par ce centre.

Texte de la réponse

Le centre d'infectiologie de Lyonbiopôle a ouvert ses portes le 1er avril 2009 dans le bâtiment Domilyon à Lyon-Gerland (7e). Les objectifs du centre d'infectiologie sont de rassembler les compétences majeures en infectiologie dans une structure commune unique en Europe, de recevoir des chercheurs de tous horizons sur une plate-forme mutualisée pour une durée moyenne de trois ans et de dynamiser l'innovation régionale, favoriser les échanges entre la recherche publique et la recherche privée et faciliter l'accès à des plateaux techniques. Le centre propose un accompagnement au montage de projets R&D (préincubation, recherche de partenaires, labellisation pour sécuriser l'obtention de financements publics et privés), un accueil et un hébergement des équipes projets avec des laboratoires adaptés à l'infectiologie (sécurité biologique), des locaux aux normes industrielles assurant des collaborations possibles entre acteurs privés et publics (sécurité informatique et modularité), des plateaux techniques et une mutualisation des moyens. Le centre s'étend sur 1 920 m² de laboratoires. Il est composé de 7 modules comprenant chacun deux laboratoires P2, un laboratoire à empoussièremement contrôlé et un laboratoire standard, et de zones communes dont une plate-forme P3 contenant trois laboratoires P3 et deux laboratoires P2, pouvant être utilisés ponctuellement en fonction des demandes. Le coût de la construction et de l'aménagement du plateau, financé par le propriétaire du bâtiment et couvert par une garantie locative du Grand Lyon sur la période d'amortissement, s'est élevé à 5 MEUR. Le coût des équipements de laboratoire s'est élevé à 2 MEUR, financés par le Fonds européen de développement régional (FEDER), soit plus de 40 % de l'assiette éligible avec la contribution et l'expertise de l'INSERM. Il accueille 6 équipes de recherche hébergées : INSERM U851, INSERM U851/FINOVI, Institut Mérieux, le projet PLATINE (Innate-Pharma, Transgene, ImmunID, INSERM et Centre Léon Bérard), PX'Therapeutics et Transgene. La plate-forme d'innovation acCInov « ACcélérer la mise en oeuvre du Centre d'Infectiologie pour mieux inNOVer », portée par Lyonbiopôle, a été retenue en 2009 à l'issue du premier appel à projets plates-formes d'innovation lancé en octobre 2008 conjointement par la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et la caisse des dépôts et consignations. AcCInov s'inscrit comme la seconde phase du centre d'infectiologie de Lyonbiopôle. Cette plate-forme d'innovation a pour ambition d'offrir une zone d'accueil composée de plateaux techniques portés par des PME, nouvelles ou en émergence, qui fourniraient des prestations de service dans les domaines de l'analyse biologique et/ou de la bio production. Il s'agit d'un programme immobilier de 4 900 m² financé par le privé aux côtés de l'État, qui intervient avec le Fonds unique interministériel des pôles de compétitivité, et des collectivités territoriales du Grand Lyon et du conseil régional Rhône-Alpes. La nouvelle plate-forme sera mise en service en 2013.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56278

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7377

Réponse publiée le : 16 novembre 2010, page 12506